



Détails de la carte des milieux naturels en bordure du fleuve dans le secteur de Pointe-aux-Trembles :

**1. Du boulevard Saint-Jean-Baptiste au boulevard du Tricentenaire :**

Il y a un muret surélevé qui sépare les habitations de la zone inondable en bordure du fleuve. On y retrouve un milieu naturel sur une bande d'environ 10 à 20 mètres de large.

**2. Batture de Pointe-aux-Tremble :**

***COMPOSITION ET TENURE***

- *Marais riverains et herbiers aquatiques soumis aux inondations printanières*
- *Propriété privée et publique*
- *Superficie approximative de 150 hectares*

***ÉLÉMENTS FAUNIQVES D'IMPORTANCE***

*Poissons*

- *Zone d'ensemencement du maskinongé*
- *Ce milieu comprend des aires de rassemblement, de reproduction, d'alevinage et de croissance en eau calme utilisés par plusieurs espèces d'intérêt sportif*

*Oiseaux*

- *La sauvagine utilise faiblement les milieux humides de la batture lors de la halte printanière de migration*
- *Ce secteur constitue une aire d'alimentation pour plusieurs espèces aquatiques et coloniales tel que le grand héron et le goéland à bec cerclé*

***PARTICULARITÉ***

- *La batture de Pointe-aux-Trembles constitue l'une des dernières frayères en eau calme du fleuve Saint-Laurent à proximité de la rive du secteur est de l'île de Montréal*

**3. Du boulevard du Tricentenaire jusqu'à la 25 avenue :**

Marina de Pointe-aux-Trembles. Il y a débordement de la marina jusque sur des terrains privés. Quelques maisons adjacentes à la marina offrent des quais aux touristes.

**4. Derrière le Centre Le Cardinal (CHSLD et commerces) :**

Il y a un muret surélevé qui sépare le centre de la zone inondable en bordure du fleuve. On y retrouve un milieu naturel sur une bande de 5 à 10 mètres.

5. **Derrière le 13030 Notre-Dame et entre la 30<sup>e</sup> et la 31<sup>e</sup> avenue :**  
Grande partie de terrain abandonné. On y retrouve une zone inondable ainsi que des arbres. Un milieu naturel qui tente de reprendre sa place.
6. **Entre la 32<sup>e</sup> et la 34<sup>e</sup> avenue :**  
Parc de verdure ayant une zone inondable. On y retrouve un marais dans une baie.
7. **Entre la 36<sup>e</sup> et la 39<sup>e</sup> avenue :**  
Emprise d'Hydro-Québec. On y retrouve une rampe de mise à l'eau. Il y a une zone inondable. On y observe un milieu naturel.
8. **De la 41<sup>e</sup> à la 43<sup>e</sup> avenue, rue Bellerive :**  
Bord de l'eau en zone inondable on y retrouve un marais.
9. **Terrain privé :**  
Il n'y a aucune construction. On y observe une forêt sur le terrain. Bord de l'eau en zone inondable.
10. **Sœurs Petites filles de St-François, 13 900 Notre-Dame :**  
A l'arrière du terrain, il y a une zone inondable d'environ 15 mètres.
11. **Grand parc et CHSLD-CLSC J.-Octave-Roussin:**  
Toute la bordure du fleuve contient des arbres matures et une zone marécageuse.
12. **Embouchures de rue 57<sup>e</sup>, 58<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> avenues, Antoine-Bazin, Françoise-Langlois, 64<sup>e</sup>, 65<sup>e</sup>, 66<sup>e</sup>, 67<sup>e</sup> avenues et plus loin 79<sup>e</sup>, 80<sup>e</sup> et 81<sup>e</sup> avenues :**  
Ces rues se terminent dans une zone naturelle du fleuve.
13. **Parc Marcel-Léger et Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies :**  
La bande riveraine est naturelle, il y a une zone inondable et marécageuse.
14. **De la 81<sup>e</sup> avenue jusqu'à la 92<sup>e</sup> avenue :**  
Parc de verdure en bordure du fleuve. On y observe des quais privés aménagés par les résidents qui demeurent du côté nord de la rue Bureau et de la Terrasse Bellerive. Cet espace pourrait être protégé afin d'y restituer la nature.
15. **Entre la 96<sup>e</sup> avenue et la 97<sup>e</sup> avenue :**  
Marina Jean Beaudoin fermée et terrain laissé à l'abandon. En bordure du fleuve on y observe une zone inondable.
16. **Parc Pointe-de-l'île :**  
On y observe quelques îlots qui forment une zone marécageuse. Milieu naturelle tout au long de la berge.